



M. Sasaki (troisième en partant de la gauche) discute avec les villageois de l'installation d'un point d'eau.

Amélioration des services publics ivoiriens mis à mal par le conflit

Après s'être affranchie de la tutelle française en 1960, la Côte d'Ivoire a connu un développement économique constant, devenant ainsi un exemple de réussite en Afrique. Or, dans les années 1990, un conflit lié à la présidence a divisé le pays et privé d'accès à l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau et à d'autres services administratifs de base, les régions du centre et du nord contrôlées par les forces anti-gouvernementales.

Après la fin de la guerre civile en 2011, le pays a entrepris de se relever, mais les services publics restent insuffisants même trois ans plus tard. Dans les régions du centre et du nord, le taux de scolarisation primaire est de 30 %-50 % et le taux d'achèvement du cycle primaire de 20 %-30 %, des chiffres inférieurs à la moyenne nationale, et les bâtiments scolaires endommagés par la guerre civile n'ont toujours pas été réparés. L'interruption des services gouvernementaux durant la guerre a mis hors d'état de fonctionner 55 % des installations d'approvisionnement en eau.

DES RISQUES LATENTS D'EMBRASEMENT

« Si les gens ne ressentent aucune amélioration dans leur vie quotidienne, ils se montreront méfiants à l'égard du gouvernement », constate l'expert de la JICA Hideyuki Sasaki. « Si les choses continuent comme ça, tout pourrait s'embraser à nouveau. » M. Sasaki, qui possède plus de 30 ans d'expérience dans la planification du développement régional en Asie et en

Afrique, gère un projet destiné à renforcer l'administration locale par le développement des ressources humaines dans les régions ivoiriennes les plus touchées.

La Côte d'Ivoire a organisé des élections municipales et régionales dans tout le pays en avril 2013. Cependant, comme l'explique M. Sasaki, « Les collectivités locales chargées de gérer les services publics n'ont pas d'argent et les responsables administratifs ne savent pas comment ils peuvent faire leur travail. En d'autres termes, la décentralisation ne fonctionne pas dans les faits. » Il subsiste des éléments du système centralisé, mais le gouvernement central ne peut saisir pleinement ce qui se passe dans les régions. Pendant ce temps, les collectivités locales continuent à dépendre des subventions du gouvernement et ne peuvent accéder à une réelle autonomie.

Si l'on ne renforce pas les capacités des collectivités locales à fournir des services administratifs avec le soutien des autorités centrales et des bureaux régionaux, les bénéfices de la reprise ne parviendront pas au niveau régional. Pour la JICA, la formation de responsables administratifs locaux constituait une tâche urgente pour permettre aux habitants de ces régions de former une société pacifique.

DES MUNICIPALITÉS AUX POUVOIRS LIMITÉS

« Au début, nous avons eu du mal à comprendre la structure administrative régionale du pays. Nous avons



Cette construction rudimentaire sert d'école aux enfants (à gauche). Un point d'eau partagé pour les habitants. Beaucoup de villageois utilisent du matériel usagé qui nécessite constamment des réparations.

beaucoup bataillé » se souvient l'expert de la JICA Junko Okamoto, qui supervise le projet conjointement avec M. Sasaki.

Au Japon, les hauts responsables du gouvernement régional sont élus. En Côte d'Ivoire, si les électeurs choisissent les dirigeants de la commune, les responsables des régions et des départements sont en revanche nommés par le ministère de l'Intérieur et de la sécurité. Si l'on ne donne pas suffisamment de pouvoir aux municipalités nouvellement formées, la décentralisation ne sera pas effective.

En juillet 2014, des fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et de la sécurité, des Infrastructures économiques, de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique, ainsi que le préfet de la région du Gbéké, le maire de Bouaké et d'autres responsables ivoiriens ont été invités au Japon pour observer les structures administratives décentralisées sur place.

DÉCENTRALISATION : LE MODÈLE JAPONAIS

La ville de Higashimurayama, dans la zone métropolitaine de Tokyo, et les villes provinciales de Nanbu et Chizu, dans la préfecture de Tottori, figuraient parmi les municipalités choisies pour la visite. Les visiteurs ont pu observer les conditions d'apprentissage des écoliers, et ils ont été étonnés par la qualité des services municipaux comme le ramassage des ordures et la gestion de l'approvisionnement

en eau et de l'assainissement. À un moment donné, Gbala Gnato Raphael, du ministère ivoirien de l'Intérieur et de la sécurité, a demandé : « Quelqu'un a-t-il été nommé par le gouvernement central dans cette région ? ».

« Non » fut la réponse. Au Japon, les maires des communes élus par les habitants exercent un pouvoir exécutif et, au lieu de s'en remettre uniquement au financement central, ils collectent des impôts locaux pour offrir des services à leurs administrés. Ceci a permis aux visiteurs ivoiriens de se faire une idée précise de la décentralisation à la japonaise.

« En voyant des exemples concrets de décentralisation des pouvoirs au Japon et en regardant leur pays de l'extérieur, ils ont changé leur manière de penser », dit M. Okamoto en souriant. Konin Aka, le préfet de la région du Gbéké, parle avec ardeur de la tâche à accomplir : « Pour que les conditions de vie de la population s'améliorent, nous devons faire pression sur le gouvernement central afin qu'il renforce l'administration régionale. Telle est notre mission. »

La construction et la réhabilitation d'écoles et de points d'eau va enfin commencer dans les régions ivoiriennes couvertes par le projet. Les membres des communautés locales s'impliqueront dans la formation de comités de gestion de l'eau et de gestion scolaire. Les efforts débiteront dans le Gbéké, avant de s'étendre à d'autres régions.



Des responsables ivoiriens observent un cours dans une école primaire japonaise (à gauche). M. Aka, préfet du Gbéké, discute avec des enfants à la cantine.